

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 195 | Juin 2026

Les cours d'eau vaudois
Des biotopes à protéger
et à renaturer

Des rivières vivantes

Chères lectrices et chers lecteurs de *La Nature Vaudoise*,

Il y a quelques semaines, j'ai eu la chance de pouvoir prendre la parole lors d'un événement organisé par l'association L'Orbe vivante et réunissant une dizaine d'associations œuvrant pour protéger les cours d'eau et leur redonner la place qu'ils méritent.

On revient de loin en la matière : au 20^{ème} siècle, rivières et ruisseaux ont été canalisés, endigués, parfois enterrés. Il s'agissait d'accompagner la modernisation de l'agriculture, la production d'électricité ou encore l'expansion urbaine. La disparition de la biodiversité faisait figure de détail face au progrès et à l'amélioration des conditions de vie.

Nous devons et pouvons aujourd'hui corriger ces erreurs du passé. La renaturation des cours d'eau est devenue une obligation légale, tout comme l'assainissement de la force hydraulique. Les pouvoirs publics y mettent des moyens financiers importants et s'il est un domaine des politiques environnementales qui avance un peu moins mal que les autres, c'est sans doute celui-ci...

Cela n'est pas le fruit du hasard mais du travail acharné de militantes et militants qui, depuis des dizaines d'années, s'en-



*La Sarine élargit librement son cours dans la réserve naturelle des Ouges, au-dessous de Château-d'Ex.
– Photo Benoît Renevay*

gagent avec passion au sein d'associations pour protéger les cours d'eau dans notre canton. Parmi de nombreux exemples, on pense bien entendu à l'initiative « Sauver la Venoge » : il en découlera la protection du cours d'eau cher à Gilles jusque dans la Constitution cantonale.

Nous avons voulu donner un peu de place dans cette édition de *La Nature Vaudoise* aux personnes qui s'engagent pour redonner vie à nos rivières et ruisseaux. Elles le méritent amplement ! Bonne lecture !

*Alberto Mocchi,
secrétaire général*

Impressum *La Nature Vaudoise* paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature **Adresse:** Pro Natura Vaud, Avenue du Théâtre 2-4, 1005 Lausanne, tél. 021 963 19 55 **Courriel:** pronatura-vd@pronatura.ch **Site Internet:** www.pronatura-vd.ch **Dons:** IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 **Rédaction:** Alberto Mocchi, Nathalie Mauri, Marianne Genton, Sarah Soleymani **Relecture des textes:** Béatrice Du Pasquier **Mise en page:** Monkeys of Switzerland **Impression:** Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier offset Recystar Nature blanc recycl FSC **Couverture:** Rivière. Aquarelle par Pauline Rossel, *freelance artist creator*, www.aierz.com

Hommage à Jean Mundler

Un protecteur de la nature au long cours

Architecte de formation, passionné d'ornithologie, Jean Mundler a tout d'abord été le président du Cercle Ornithologique de Lausanne (COL). C'est en 1979 qu'il a rejoint le comité de Pro Natura Vaud. Il en est rapidement devenu le président, ne se doutant pas que son engagement durerait 35 ans ! Présider notre association, qui était alors une petite structure peu argentée et peu reconnue, sans collaborateur ni collaboratrice, a été un engagement au quotidien pour un homme de conviction.

Un homme charismatique

Ses belles qualités humaines ont fait de lui un président entouré d'une équipe de bénévoles soudée et animée des mêmes valeurs. Il était si charismatique qu'il parvenait ainsi à convaincre celles et ceux qui l'étaient moins à faire un geste en faveur de la nature. C'est ainsi qu'émerveillé de l'arrivée des premiers guêpiers à Penthaz, il n'a pas hésité à emmener sur place un conseiller d'Etat pour le convaincre de protéger ce site. Enthousiaste, il l'était devant chaque projet qui lui était présenté et qu'il s'engageait alors à soutenir de toute son énergie. Généreux de son temps, il a su persuader une famille fortunée de donner des terrains et aider financièrement à l'agrandissement de la réserve de la Pierreuse. Toujours de bonne humeur, positif et confiant, les

échanges avec lui étaient cordiaux, constructifs et agréables.

Un témoin

Sifflotant comme les oiseaux qu'il aimait tant, malgré les atteintes à la biodiversité qu'il observait sur son chemin, il a marqué de son empreinte notre association, heureux lorsqu'il signait l'acte de création d'une réserve ou qu'une bataille était gagnée. Il s'en est allé, laissant à toute personne ayant travaillé avec lui de chauds souvenirs dans nos cœurs. Nos pensées vont à son épouse Françoise, qui a été à ses côtés pendant toutes ces années, le secondant sans faille en partageant son quotidien, ses passions et ses combats.

Muriel Mermillod-Tschanz



Photo Didier Sandoz



ces fonctions indispensables au bon fonctionnement de notre association !

Les délégués de Pro Natura Vaud auprès de Pro Natura Suisse ont également été nommés. Il s'agit d'Eric Golaz, Jérôme Bergaud et Florian Meier, ainsi que de Pascal Hurni officiant en tant que suppléant. Merci à François Sugnaux et à Marc-Alain Tièche qui occupaient jusque-là ces fonctions.

Une gravière qui inquiète

Au point divers, il a été question du projet de gravière dans les bois de Ballens, qui détruirait des dizaines d'hectares de forêt et mettrait en péril tout un écosystème. Pro Natura Vaud a pu réitérer sa détermination à s'opposer aussi fermement que possible à ce projet destructeur. Le comité Ouest, le Comité cantonal et le secrétariat suivent le dossier de près.

La partie récréative a quant à elle permis à l'assistance de se familiariser avec le concept de « ville éponge », c'est-à-dire un milieu urbain retenant les eaux pluviales et leur permettant de s'infiltrer dans les sols, au bénéfice notamment de la végétation. Nous avons pour cela eu la chance de pouvoir compter sur la présence de MM. Théo Gaillet et Sylvain Goy, du Service de l'eau de la Ville de Lausanne.

Rendez-vous est pris pour l'assemblée générale 2027, qui aura lieu le samedi 20 mars dans l'Est vaudois.

*Alberto Mocchi,
secrétaire général*



Une salle bien remplie et attentive lors de notre assemblée générale en mars dernier à Lausanne.

– Photo Natacha Litzistorf



Thomas Polikar, un responsable des affaires juridiques

Arbres devant être abattus sans véritables raisons, projets détruisant des biotopes, constructions mettant en péril des oiseaux ou des chauves-souris... chaque année, Pro Natura Vaud dépose une centaine d'oppositions et de remarques. Bien souvent, elles se soldent par la signature d'une convention, dans laquelle le promoteur du projet s'engage à entreprendre certaines démarches en faveur de la biodiversité.

C'est pour vérifier que ces conventions sont bien respectées sur le terrain que Thomas Polikar a rejoint l'équipe du secrétariat de Pro Natura Vaud, en septembre 2025, pour un stage de trois mois.

De stage en CDD

Très vite dans le bain, Thomas a montré un vif intérêt pour les questions juridiques qui occupent notre association. Oppositions, recours et autres conventions n'ont rapidement plus eu de secrets pour lui. C'est donc tout naturellement qu'il lui a été proposé d'assurer le remplacement de Kevin McMillian, responsable des affaires juridiques, pendant son année sabbatique.

Des compétences nombreuses

Thomas a rencontré les comités régionaux lors de leurs séances et participe activement aux travaux du comité Ouest. En tant qu'habitant de Nyon et enfant de la Côte vaudoise, il connaît le territoire sur le bout des doigts pour avoir grandi à Prangins. Il gère la rédaction des oppositions en collaboration avec les bénévoles des comités



Thomas Polikar apporte un regard affûté et une aide précieuse à Pro Natura Vaud.

– Photo Jérôme Favre

régionaux, suit les divers dossiers en cours et participe aux séances de conciliation sur place. Le soutien qu'il apporte à nos bénévoles sur le terrain est indispensable. Entreprenant, fourmillant d'idées et avec une réelle envie de bien faire, Thomas a mis en place en quelques mois de nombreux processus qui nous seront fort utiles dans le futur.

Un grand merci à lui pour son engagement et bienvenue au sein de l'équipe de Pro Natura Vaud !

La rédaction

Suivre nos engagements pour la nature

De l'opposition à la protection

Parmi ses nombreuses missions, Pro Natura Vaud veille à ce que la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP) soit respectée sur le terrain. Lorsqu'un projet de construction ou d'aménagement menace un biotope, un arbre remarquable ou un paysage d'intérêt, une opposition peut être déposée. Ces démarches, souvent menées avec le soutien des comités régionaux, débouchent fréquemment sur des conventions : de véritables accords qui fixent des engagements précis entre les partenaires, afin de préserver ce qui peut l'être ou de compenser, lorsque la protection directe n'est plus possible.

Vérifier l'impact de nos actions

Depuis 2025, un travail de suivi systématique des conventions a été lancé. L'objectif est de s'assurer que les engagements signés soient respectés et que les mesures de compensation produisent les effets attendus. Ces visites de terrain,

menées sur tout le territoire vaudois, offrent une vision concrète du résultat de nos interventions. Certaines se concluent par de belles réussites, telles que des arbres sauvegardés, des mares restaurées et des haies replantées, quand d'autres révèlent encore des manquements, rappelant l'importance d'un contrôle régulier et rigoureux.

Pour une nature respectée dans la durée

Au-delà de l'évaluation, ce projet permet d'améliorer nos pratiques et de renforcer le dialogue avec les partenaires publics et privés. En consolidant le suivi des conventions, Pro Natura Vaud agit pour que les promesses faites à la nature deviennent des actions durables, garantes d'un territoire plus vivant et plus équilibré.

*Thomas Polikar,
coordinateur des affaires politiques*



*Mise en place
de mesures
compensatoires
au Biopôle à
Lausanne.
– Photo
Thomas
Polikar*



BONJOUR NATURE : des actions concrètes pour la biodiversité dans les jardins vaudois



Un jardin naturel allie esthétique et diversité écologique. Son aménagement s'inspire des habitats naturels.

– Photo Daniel Rhis

L'été approche et le hérisson, animal de l'année 2026, entreprend ses sorties nocturnes à la recherche d'un ou d'une partenaire pour se reproduire. Afin que les jardins qu'il parcourt se transforment en paradis pour lui ainsi que pour tout un cortège d'espèces, Pro Natura lance **BONJOUR NATURE**. Cette offre nationale, destinée aux particuliers·ère·s qui souhaitent faire de leur coin de verdure un havre de biodiversité et de bien-être, propose des conseils gratuits et une certification des jardins naturels. Dans le canton de Vaud, une centaine de personnes ont déjà pu être conseillées pour la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité : haies vives, prairies fleuries, mares ou encore petites structures telles que des tas de pierres ou de bois.

Un soutien pour la faune

Le développement de l'urbanisation rend la nature plus précieuse que jamais dans les

agglomérations. Dans ce contexte, les jardins naturels ont un rôle clé à jouer. Ensemble, ils forment un réseau de milieux de qualité, précieux pour de nombreuses espèces. C'est le cas du hérisson, qui a besoin de corridors écologiques pour prospérer, son territoire ne se limitant pas à un seul jardin.

Notre section s'engage

La nature dans l'espace urbanisé améliore également la qualité de vie. Une plus grande biodiversité renforce aussi le lien émotionnel avec la nature et l'envie de la protéger. C'est pourquoi, parallèlement à **BONJOUR NATURE**, Pro Natura Vaud poursuit son engagement sur le terrain et auprès des autorités pour davantage de biodiversité en milieu bâti.

*Cyann Winkler,
responsable des projets biodiversité*

Vous aimeriez bénéficier de nos conseils gratuits ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août via le site internet de BONJOUR NATURE. Vous souhaitez faire certifier votre jardin naturel ? Les inscriptions seront à nouveau possibles en 2027.

Dans l'intervalle, abonnez-vous à la lettre des jardins pour obtenir des trucs et astuces pour un jardinage au naturel.



Pour votre don en faveur de Pro Natura Vaud

Par paiement en ligne par E-banking postfinance ou bancaire :

- deux possibilités :
- utilisez le QR-Code ci-dessous
 - ou saisissez les chiffres qui composent l'IBAN, le montant de votre don ainsi que la référence « La Nature Vaudoise 195 »

Par ordre de paiement bancaire ou au guichet postal : coupez le bulletin ci-dessous et transmettez-le avec le montant de votre don

Par un autre moyen de paiement : scannez le QR-code ci-contre

Récapissé

Compte / Payable à
CH98 0900 0000 1001 5602 3
Pro Natura Vaud
Avenue du Théâtre 2-4
1005 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à
CH98 0900 0000 1001 5602 3
Pro Natura Vaud
Avenue du Théâtre 2-4
1005 Lausanne

Informations supplémentaires
Don - La Nature Vaudoise 195

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Association Venoge Vivante

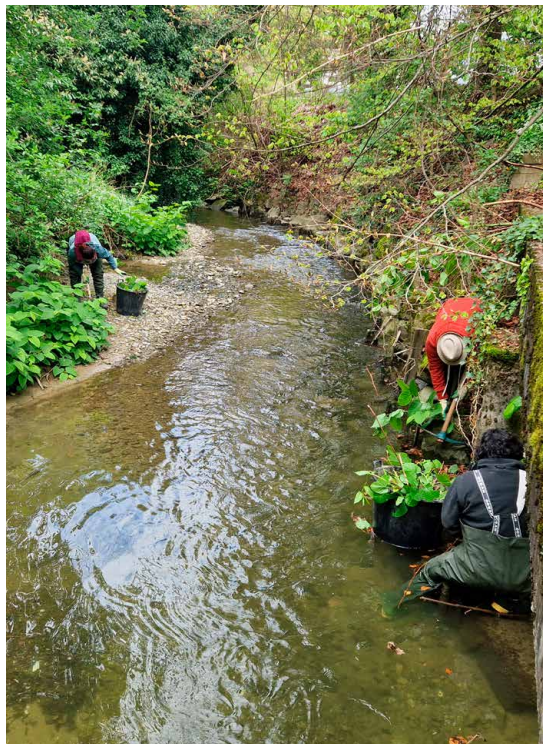
L'Association Venoge Vivante (AVV) est une association à but non lucratif, née de l'initiative populaire « Sauver la Venoge » qui a été acceptée par le peuple vaudois le 10 juin 1990. Elle avait pour objectif la défense des intérêts de protection de la nature dans et aux abords de la rivière vaudoise. A l'origine, elle regroupait des représentant·e·s des Vert·e·s, du WWF Vaud, de Pro Natura Vaud et de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL).

Changement de rôle

Depuis le 17 juin 2025, l'AVV a changé ses statuts pour devenir une association ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent à la protection de la Venoge et de ses affluents. Elle a maintenant pour but de protéger le bassin versant de la rivière contre tout acte ou projet susceptible de porter atteinte au bien-être de ses habitants et habitantes. Elle s'engage contre tout ce qui pourrait nuire au maintien ou au développement de sa faune, de sa flore et de leurs biotopes.

A la recherche de nouvelles forces

Le comité de l'AVV est actuellement composé de cinq membres. L'association siège à la Commission Consultative Venoge, un organe étatique qui vise à discuter des grands projets en lien avec cette rivière et



*Bénévoles s'activant à l'arrachage des renouées.
– Photo ASL*

faire le point sur sa santé. Les membres ont la possibilité de participer à des chantiers d'arrachage de plantes envahissantes et de nettoyage des berges. Toute personne souhaitant rejoindre l'AVV est la bienvenue. Le formulaire se trouve sur le site venogevivante.ch.

*Olivier Epars,
président ad interim du comité de l'AVV*

Association L'Orbe vivante

L'Orbe a survécu. Une prise de conscience récente par le canton comme haute valeur biologique est favorisée par l'association L'Orbe vivante depuis 34 ans ainsi que par Pro Natura Vaud et le PEHVO (groupe franco-suisse pour la Protection des Eaux de la Haute-Vallée de l'Orbe) pour la Vallée de Joux. L'Orbe, pourtant, manque d'un statut global de protection.

Les défis actuels

Les activités de L'Orbe vivante diffèrent parfois de celles de Pro Natura. Dotée de peu de moyens, elle gère des dossiers difficiles comme celui des impacts des sept usines hydroélectriques qui doivent être assainies dans les années à venir. Celles-ci représentent 20,3% de l'hydroélectricité produite dans le canton. Sur 12 kilomètres en aval du Day, l'eau qu'elles rejettent dans le lit de la rivière représente en moyenne 375 litres par seconde par an, quand le débit moyen annuel à Orbe est de 11'000.

Actions variées

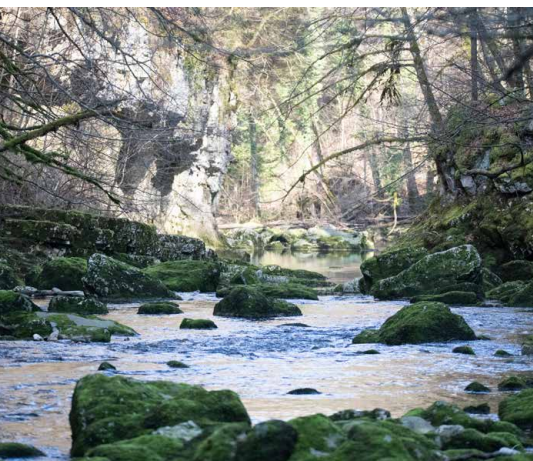
Outre ce dossier technique et politiquement sensible, L'Orbe vivante intervient sur des problèmes de qualité de l'eau tels que eaux usées, micropolluants, pollutions agricoles ainsi que sur ceux liés au chaos climatique comme le manque d'eau et la hausse de sa température. L'association propose aussi des activités culturelles originales de sensibilisation et de débat. Ces actions et bien d'autres sont orientées vers le maintien et la croissance de la biodiversité. Des activités de nettoyage des rives du Talent sont également organisées.

De l'importance des soutiens

L'Orbe vivante et Pro Natura Vaud ont un protocole de collaboration. Elles échangent aussi avec les autres ONG qui s'occupent de rivières. Votre soutien renforce son action pour cette région exceptionnelle au sein d'un bassin versant où les eaux venant du Chalet-à-Gobet rejoignent celles du Sentier avant de se jeter dans le lac de Neuchâtel à Yverdon.

*Christophe Estermann,
président de l'association L'Orbe vivante*

*L'Orbe, une
rivière vivante
et sauvage par
endroits.
– Photo
Christophe
Estermann*



Sortir du musée : pour une écologie dynamique

Pro Natura Vaud ouvre ses pages à Jérôme Pellet, biologiste bien connu, afin de lancer le débat sur ce que doit être la protection de la nature au 21^{ème} siècle.

Sommes-nous des conservateurs d'un musée en plein air ou des alliés du sauvage ? Cette question devrait hanter chaque plan de gestion dans notre canton. La question n'est pas de choisir entre préserver des états figés ou laisser faire, mais de réapprendre à accompagner les processus qui ont façonné nos paysages.

Les limites du vivant

Regardez le Plateau depuis les crêtes du Jura. Vous y verrez un cadastre implacable. D'un côté, une forêt enrésinée ; de l'autre, un champ uniforme. Entre les deux se trouve une lisière étroite comme une cicatrice. Pour de nombreuses espèces inféodées aux milieux de transition, telles que reptiles, oiseaux ou orthoptères, ces limites sont des murs. A vouloir tout ordonner, nous avons créé un paysage de compartiments étanches où le vivant s'essouffle.

Changement indispensable

La conservation de la nature s'est longtemps appuyée sur une forme de ségrégation : réserves naturelles, biotopes protégés, surfaces de promotion de la biodiversité. Ces outils restent indispensables. Mais lorsqu'ils demeurent isolés et inscrits dans une matrice paysagère hostile, ils deviennent des impasses. Il est temps de passer à une écologie du paysage partagé.

Un cheminement à revoir

Nos pratiques sont façonnées par une forme de nostalgie. Pourtant, les paysages semi-ouverts façonnés par le pâturage extensif, les forêts au bord des rives remodelées par les crues, les lisières pâturées ne sont pas des modèles à reproduire à l'identique. Ce que nous devons réinventer, ce sont les mécanismes écologiques qui les sous-tendent : perturbations, hétérogénéité, connectivité. L'histoire nous enseigne les processus, pas les formes.

Des contours mouvants

Une autre voie consiste à accorder davantage de place à une nature dotée d'une certaine autonomie. Imaginons les limites de notre cadre de gestion moins nettes : la forêt s'effiloche progressivement vers l'ouvert, le champ s'embroussaille et les cours d'eau brisent leurs carcans et réinventent leurs rives. En renforçant les écotones, ces zones de transition entre l'ouvert et le fermé, entre le terrestre et l'aquatique et en libérant le vivant, nous créons une résilience qu'aucune intervention planifiée ne peut égaler.





Des vaches Longhorn paissant à Knepp (West Sussex), un exemple de pâture extensive favorable à la perturbation d'un écosystème. – Photo Matt Ellery

Retour à la base

Dans ce desserrement, la pâture extensive trouve naturellement sa place, non pas comme outil de production, mais comme vecteur de perturbation écologique. Le piétinement ouvre le sol aux espèces pionnières, le broutage irrégulier favorise les plantes délaissées, les déjections nourrissent une faune spécialisée. La pâture réactive des processus ancestraux. Ces pratiques ne relèvent pas de l'utopie. Elles sont déjà mises en œuvre en Suisse, notamment dans des mosaïques maigres ou des pâturages boisés et plus largement en Europe. Des races rustiques y remplacent les grands herbivores disparus pour restaurer des fonctions écologiques.

Aider plutôt que contraindre

En passant du contrôle des formes à l'accompagnement des processus, on renforce la nature contre les changements

climatiques. Cette approche permet aux systèmes écologiques d'explorer eux-mêmes des trajectoires d'adaptation. Un marais aux limites mobiles absorbera mieux les sécheresses qu'un biotope aux contours figés. Une mosaïque pâturée offrira des micro-refuges qu'une prairie de fauche ne saurait créer.

Le vivant en marche

Sortir du musée ne revient pas à abandonner la nature. Il s'agit d'accompagner des processus que l'histoire écologique de nos régions a expérimentés pendant des millénaires. Si nous voulons être de véritables alliés du sauvagement, nous devons réapprendre cette leçon : le vivant n'a jamais été statique.

Jérôme Pellet



Difficultés à conjuguer les valeurs paysannes avec celles de la biodiversité

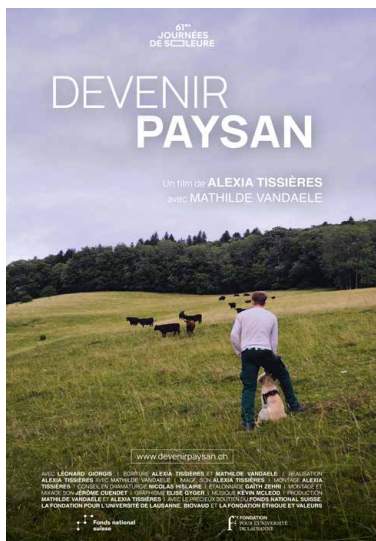
Une productivité lourde de conséquences

On demande actuellement au monde agricole de fournir des services environnementaux qu'il considère comme allant à l'encontre de sa volonté de produire le plus possible pour assurer les rendements, qu'ils soient laitiers ou céréaliers. Ainsi, la biodiversité dans les milieux paysans est vécue comme faisant obstacle à la production. Il en résulte une position souvent défensive des acteurs, actrices et organisations agricoles lors des initiatives populaires.

Garder la dimension humaine

Pourtant, la construction d'alliances entre les mouvements paysans et environnementaux est urgente. La politique agricole, du fait de la disparition des fermes de moyenne importance, vise à créer des entreprises toujours plus grandes. De moins en moins d'êtres humains y travaillent, avec toutes les conséquences écologiques qui en découlent.

Si l'on continue dans ce système agricole d'optimisation du rendement, les agroécosystèmes ne pourront évoluer que vers une dépendance accrue aux énergies fossiles, aux intrants chimiques et à la mécanisation lourde.



Léonard Giorgis, protagoniste du film « Devenir paysan ». – Affiche du film

Vers un changement ?

On observe ainsi une volonté, depuis une quinzaine d'années, d'entretenir et de partager un partenariat avec des associations comme Pro Natura ou le WWF. Ces dernières prônent une vision plus intégrée des interfaces des pratiques agricoles en lien avec les dynamiques écologiques. Par ailleurs, beaucoup d'exploitantes et exploitants partiront à la retraite ces prochaines années. L'espoir d'un changement repose sur une relève extérieure aux familles agricoles.

*Texte proposé par Marianne Gention,
membre bénévole de la rédaction*

Propos de Mathilde Vandaele, Docteure en sciences de l'environnement et coréalisatrice du film « Devenir paysan »

Antoine et la magie du vivant

Photographe et vidéaste naturaliste vaudois, Antoine Lavorel a participé au film « Le Chant des forêts » de Vincent Munier. La caméra est pour lui un moyen de partager son regard attentif sur la nature.

Allongé au bord de l'étang, à la tombée de la nuit, Antoine s'émerveille du concert des grenouilles et des crapauds entre deux rafales de vent dans le jardin de ses parents. « La clé, c'est de réussir à se reconnecter à la nature ici », dit-il, « à intégrer que le sauvage, ce ne sont pas seulement des lions et des grands prédateurs à l'autre bout du monde ».

La beauté comme quête

Son travail rend visible l'invisible et montre que chaque espèce a sa place. Cette quête nourrit son engagement : photographe, filmer, raconter la vie qui bouge, pour que le public ressente la magie du vivant sans avoir à voyager. « Ce qui compte, c'est que les gens prennent le temps de regarder et d'aimer ce qu'ils ont sous les yeux ».

Un engagement pluriel

Au-delà de l'image, Antoine plante des arbres, installe des nichoirs et creuse des

mares. Il participe aussi à la création d'expositions au Centre Pro Natura de Champ-Pittet depuis plusieurs années. Ces gestes prolongent son message : le respect du vivant passe par l'action directe, ce qui permet de constater la résilience de la nature, de se ressourcer et de cultiver l'espoir.

Un nouveau documentaire

Antoine prépare actuellement une série en quatre épisodes : *Dans les yeux du chat sauvage* qui retrace son aventure pour approcher ce discret félin. « Chaque instant passé à l'affût nous relie au vivant et nous rappelle pourquoi il faut continuer à agir », conclut-il. Il trace ainsi un chemin où émerveillement et engagement se rejoignent, invitant chaque personne à voir, à aimer et à protéger ce qui l'entoure.

*Propos recueillis par Sarah Soleymani,
membre bénévole de la rédaction*



Antoine Lavorel en pleine action : se fondre dans la nature pour l'admirer. – Photo Vincent Munier

La série *Dans les yeux du chat sauvage*, réalisée en collaboration avec La Salamandre, sortira en novembre 2026. En attendant, découvrez les capsules vidéo d'Antoine Lavorel sur Instagram, Facebook et TikTok.

**JAB**

CH-1006 Lausanne

LAPOSTE 

Une nouvelle réserve naturelle, « Le Marais Burdet » à Lucens

Début 2026, Pro Natura Vaud a acquis deux parcelles forestières situées à l'est du territoire communal de Lucens. A cheval entre Vaud et Fribourg, elles totalisent une surface d'un demi-hectare dans un massif forestier façonné par les plantations massives d'épicéas du siècle passé.

Souffrir de la chaleur

Selon MétéoSuisse, avec un réchauffement global actuel de 3°C dans notre pays, les conditions climatiques se sont fortement modifiées. L'épicéa affronte aujourd'hui en plaine des conditions beaucoup trop chaudes pour lui. Dès lors, un peu partout en Suisse, de nombreuses forêts dépérissent ou subissent des conversions de peuplement : les épicéas sont abattus, récoltés et le recru naturel est soutenu par des plantations selon les situations. Ces nouvelles essences, essentiellement des feuillus,

tolèrent bien mieux les conditions de sécheresse et caniculaires.

Une régénération nécessaire

Ces deux parcelles à Lucens se présentent désormais sous la forme d'un taillis, où saules, noisetiers, sureaux et viornes se développent en alternance avec une strate herbacée. Ce stade de développement forestier est le même que l'on peut retrouver à la suite de perturbations naturelles telles que feux de forêt, tempêtes, crues ou éboulements.

La bécasse s'y plaît

Ce milieu semi-ouvert est affectionné par de nombreuses espèces, dont la bécasse des bois. La topographie légèrement en pente des deux parcelles, séparées en leurs limites par un ruisseau, révèle en plusieurs endroits de petites zones humides. Elles sont idéales pour la recherche de nourriture de ce limicole forestier. Ces conditions appropriées, où la tranquillité du site est également de mise, ont permis de dénombrier pas moins de cinq individus au début de ce printemps. Un début prometteur pour cette réserve, la 170^{ème} de Pro Natura Vaud !



La bécasse des bois trouve sa nourriture dans un sol riche en humus. – Photo Ronald Slabke

*Damien Juat,
responsable des Réserves naturelles*